

L'ALTERNANCE

C'EST QUOI ?





L'alternance, c'est quoi ?

L'alternance permet de vous former à un métier et de bénéficier d'une expérience professionnelle en entreprise. Vous apprenez et vous êtes payé-e en même temps. C'est comme aller en cours au boulot !

Il existe 2 contrats :

Le contrat d'apprentissage :

- ouvert à tous de 16 à 30 ans
- au-delà de 29 ans sous certaines conditions (apprentis préparant un diplôme ou titre professionnel supérieur, travailleurs handicapés, apersonnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise).
- débouche sur un diplôme d'Etat (CAP, BTS, Licence, Master...).

Le contrat de professionnalisation :

- ouvert à tous (jeunes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, ASS, AAH, personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (CUI)
- permet d'avoir une qualification professionnelle (titre professionnel, CQP...).

Quels sont les avantages de l'apprentissage ?

- Vous bénéficiez d'une solide formation théorique et pratique.
- En entreprise, un tuteur vous accompagne tout au long de votre formation. Il vous aide à vous intégrer à l'équipe mais aussi dans votre pratique professionnelle au quotidien.
- Vous signez un contrat (CDD ou CDI) et vous bénéficiez des mêmes droits que les autres salariés de la structure d'accueil.
- Vous bénéficiez d'une carte nationale d'apprenti qui vous apporte les avantages d'un statut étudiant.
- Et pour finir, vous serez opérationnel dès l'obtention de votre diplôme grâce à l'expérience acquise en entreprise.

Et la rémunération ?

Contrat d'apprentissage				
	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC 432€ /mois	43% du SMIC 689€ /mois	53% du SMIC 849€ /mois	100% du SMIC 1603,12€ /mois
2 ^e année	39% du SMIC 625€ /mois	51% du SMIC 817€ /mois	61% du SMIC 977€ /mois	
3 ^e année	55% du SMIC 881€ /mois	67% du SMIC 1074€ /mois	78% du SMIC 1250€ /mois	

Contrat de professionnalisation			
	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
Inférieur au bac	55% du SMIC 881€ /mois	70% du SMIC 1122€ /mois	Egal à 85% du salaire minimum conventionnel de branche sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC soit 1603,12€ /mois
Egal ou supérieur au bac	65% du SMIC 1042€ /mois	80% du SMIC 1282€ /mois	

SMIC au 1^{er} Janvier 2022 : 10,57 € brut de l'heure soit 1603,12 €/mois pour un 35h. Ces informations sont susceptibles d'évoluer (Janvier 2022). Source : www.alternance-professionnelle.fr

L'aide à l'embauche pour les employeurs

Pour tous contrats signés **avant le 30 juin 2022**, une aide exceptionnelle de **5 000 € ou 8 000 €** est accordée aux entreprises pour les embauches d'apprentis sous conditions d'âge et d'effectifs.

A partir de juillet 2022, l'aide unique à l'apprentissage sera réservée aux entreprises qui recruteront des apprentis préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au bac.

Pour plus d'infos : <https://entreprendre.service-public.fr>



De quelles aides puis-je bénéficier ?

En tant qu'alternant, vous pouvez bénéficier de plusieurs aides financières :

- **Logement**
- **Permis**
- **Transport**
- **Culture et loisirs**
- **Autres**

Ces aides financières sont attribuées sous certaines conditions. Pour savoir si vous êtes éligible, le site "1 jeune, 1 solution" vous propose un simulateur : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides>

Où puis-je m'informer davantage sur l'alternance ?

Liens utiles :

- www.alternance.emploi.gouv.fr
- www.iledefrance.fr/apprentissage
- www.oriane.info
- www.monemploi77.fr
- www.fonction-publique.gouv.fr/biep



Je suis intéressé, comment faire ?

Rapprochez-vous de votre Mission Locale. Un conseiller vous proposera un accompagnement personnalisé tout long de votre projet.

Quelles étapes pour mes démarches ?

Je prépare et je mets à jour mes documents

- Papiers d'identité, sécurité sociale, RIB...
- Messagerie tél, mail pro et réseaux sociaux
- CV et lettre de motivation

Je me renseigne sur l'alternance

- Différences entre le contrat d'apprentissage et de professionnalisation
- Formations et diplômes existants
- Etablissements proposant des formations en alternance

Je participe à des rencontres et événements

- Journée Portes Ouvertes des établissements
- Forums et salons (alternance, emploi, secteur d'activité visé...)

Je commence mes candidatures

- Pré-inscription auprès des établissements
- Personnalisation de mes outils (CV et lettre de motivation)
- Envoi, suivi et relance de mes candidatures

Je me prépare aux entretiens

- Simulation d'entretien
- Communication verbale : discours, arguments, présentation...
- Communication non-verbale : attitudes et comportements, tenues professionnelles...

Dernière étape !

Je signe mon contrat en alternance et débute ma formation.

[illegible]

[illegible]

Pour avoir plus d'informations sur l'alternance, que ce soit pour trouver un employeur, connaître les aides financières, la différence entre les deux contrats, prendre contact avec un centre de formation... nous vous invitons à consulter nos outils numériques dédiés à l'alternance.

LA BOÎTE @ OUTILS DE L'ALTERNANCE

Recrutement
trouver un employeur

Contrats

Coût de la formation

Intégration et suivi

Résolution des litiges

Fin de l'alternance

Financement

Aide régionale

<https://mdene77.org/boite-outils-alternance/>

LA C@RTOGRAPHIE DE L'ALTERNANCE

6 centres de formations

10 filières

4 niveaux de formation

70 formations

les personnes à contacter

les moyens de transport

<https://mdene77.org/cartographie-alternance/>

Mémo :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Contactez notre référente alternance

Célia MAJEWSKI

Maison de l'Emploi et de la Formation

Mission Locale Nord-Est 77

12, boulevard Jean Rose - 77100 Meaux

01 60 24 77 99 - c.majewski@mdene77-mlidf.org

<https://mdene77.org>



Maison de l'Emploi
et de la Formation
Mission Locale
Nord-Est 77

